

pass Culture

Accompagner l'éducation artistique
et culturelle au collège et au lycée



Avant de commencer, notez qu'il existe plusieurs statuts sur ADAGE :

1) Lecteur

A défaut, tout le personnel de l'établissement scolaire est en statut Lecteur.

Il permet de consulter toutes les actions menées dans l'établissement et de consulter les offres Pass Culture mais **pas** de les réserver ni de recenser un projet.

2) Rédacteur de projet

La demande se fait sur ADAGE

Mon compte => Demander un accès

Sélectionnez « Périmètre = Etablissement »,
tapez le nom de votre établissement dans « zone »
puis choisissez Profil = « Rédacteur de projet ».

Le Chef d'établissement reçoit alors un message pour l'inviter à valider (dans son onglet Etablissement – Demandes d'accès – Valider).

Ce statut permet de rédiger ou recenser un projet et de réserver une offre Pass Culture.

Accès utilisateur

Périmètre

ETABLISSEMENT

Zone

Rechercher l'établissement

Profil

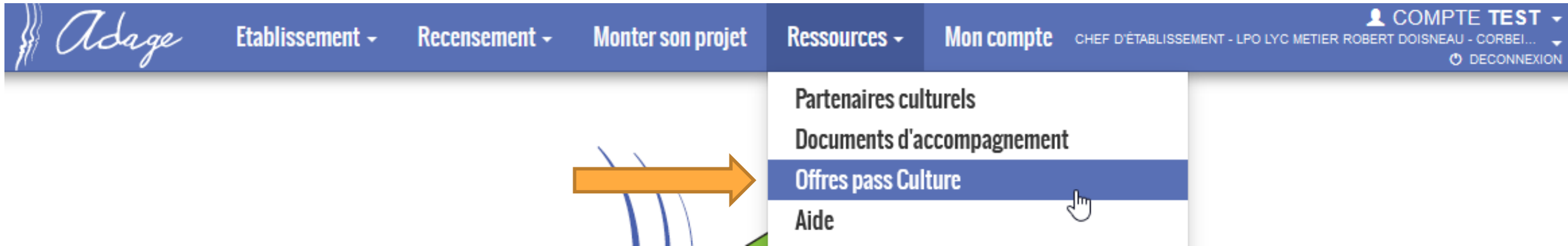
Rédacteur de projet



The screenshot shows the ADAGE website navigation bar with the following items: Adage logo, Etablissement, Recensement, Monter son projet, Ressources, Mon compte (highlighted with a yellow arrow), and a user profile dropdown for 'COMPTE TEST' (RÉDACTEUR DE PROJET - LPO LYC METIER ROBERT DOISNEAU - CORBEIL-ES...). Below the navigation bar, the 'COMPTE TEST' header is visible, followed by 'Vos profils' and a 'Demander un accès' button (highlighted with a yellow arrow). A decorative graphic of glasses is also present in the background.

A noter que le chef d'établissement peut aussi se rendre dans l'onglet Etablissement – Demandes d'accès et d'office mettre en statut Rédacteur de projet les enseignants.

Vous êtes désormais Rédacteur de projet :



Adage Etablissement ▾ Recensement ▾ Monter son projet Ressources ▾ Mon compte CHEF D'ÉTABLISSEMENT - LPO LYC METIER ROBERT DOISNEAU - CORBEI... ▾ DECONNEXION

- Partenaires culturels
- Documents d'accompagnement
- Offres pass Culture**
- Aide



Rechercher une offre

Nom de l'offre, du lieu ou de la catégorie (Films, Visites, Conférences, Spectacles, Cours, Musique) [Rechercher](#)

Visitez le Panthéon, Chef d'œuvre de l'architecte Soufflot
Le Petit Rintintin 26

Quoi ?
Cinéma

Et en détails ? :
Une description multi-lignes. Où il est notamment question du nombre d'élèves. Nbr d'élèves max: 50

Quand ?
06/10/2021 18:30, 1 200,00 € [Préserver](#)

Où ?
Le Petit Rintintin 26
1 boulevard Poissonnière
75000

Comment accéder aux offres Pass Culture sur ADAGE ?

1) Je consulte le catalogue des offres existantes (voir image page précédente) :

=> Cliquer sur l'onglet Ressources et sélectionner « Offres Pass Culture »

Sont présentes toutes les offres d'événements et de pratique artistique rédigées par les acteurs culturels. Chaque offre contient un descriptif de l'activité, les modalités, le lieu et le prix global de l'activité pour un nombre d'élève indiqué.

Utilisez la barre de recherche pour taper des mots clés (nom de l'acteur, de votre établissement...).

2) Je préserve l'offre qui m'intéresse

=> Cliquer sur « préserver »

Si vous avez identifié une offre qui vous intéresse vous pouvez la pré-réserver en cliquant sur le bouton violet « préserver ». Vous trouverez dans le descriptif de l'offre le numéro de téléphone de l'acteur, il est important d'échanger avec lui en amont pour vérifier que le projet correspond à vos attentes et à votre classe (objectifs, niveau, nombre d'élèves, déplacement). Si la date proposée ne vous convient pas, vous pouvez voir avec lui pour la modifier avant de pré-réserver l'offre.

3) Créer une offre avec un partenaire culturel

La plupart des offres EAC devront être créées sur mesure : l'enseignant est en lien avec un acteur, ils définissent ensemble de ce qu'ils aimeraient faire, quand et comment.

L'acteur crée ensuite l'offre sur le site Pass Culture pour qu'elle apparaisse automatiquement sur Adage et que l'enseignant puisse la réserver.

⇒ Cela permet d'enrichir le catalogue. D'autres classes d'autres établissements pourront en bénéficier ou s'en inspirer.

Si l'acteur n'est pas encore inscrit sur le pass Culture, il peut s'inscrire ici :

<https://passculture.pro/inscription>

Intégrer une offre pass Culture à un projet :

Pour finaliser la réservation d'une offre pass Culture, il faut qu'elle soit intégrée à un projet.

⇒ *Sur ADAGE cliquer sur l'onglet "Recensement" et « recenser » puis sélectionner le type de projet qui correspond*

Les porteurs de projets sont invités à « recenser » leurs projets sur Adage tout au long de l'année scolaire. Cela permet au chef d'établissement et au Rectorat d'avoir une vision d'ensemble sur les actions d'éducation culturelle et artistique menées sur l'Académie.

Sélectionnez votre type de projet : enseignements artistiques, PEAC, Actions et évènements culturels.



The screenshot displays the Adage website interface. At the top, a navigation bar includes the Adage logo, a dropdown menu with 'Etablissement', 'Recensement', 'Monter son projet', 'Ressources', and 'Mon compte', and a user profile section for 'COMPTÉ TEST' with a 'DECONNEXION' link. Below the navigation bar, the page title is 'Volet culturel du projet d'établissement' for the year '2021-2022'. The school name 'LPO LYC METIER ROBERT DOISNEAU - CORBEIL-ESSONNES' is displayed. Three project selection options are shown: 'Enseignements artistiques' (green), 'Projets d'éducation artistique et culturelle' (blue), and 'Actions et évènements culturels' (purple). Each option has a '1' in a circle and a plus sign, with a link to 'En savoir plus'. An orange arrow points to the 'Enseignements artistiques' option.

En complétant les différents éléments du projet (objectifs, professeur référent, classe concernée) vous verrez le bouton « ajouter une action pass Culture » qui permet d'intégrer une ou plusieurs offres à son projet. Sélectionnez ici l'offre pass Culture que vous avez repérée.

5. Les actions Pass Culture ✕

Descriptif des actions Pass Culture.

Ajouter une action pass Culture




NON RENSEIGNÉ

Enregistrer

Le projet peut concerner plusieurs classes. A noter qu'il peut être modifié ou complété si besoin. Vous pouvez intégrer plusieurs actions pass Culture à votre projet (voir ci-dessous) :

Actions pass Culture :

| | |
|---|-----------------------------|
|  Product 5 - le 25/07/21 à 23:01 | Pré-réservé 1000 € ▼ |
|  Product 7 - le 21/07/21 à 01:01 | Pré-réservé 1200 € ▼ |
|  Product 6 - le 23/07/21 à 23:01 | Pré-réservé 800 € ▼ |

Valorisation 

Validation du projet

La dernière étape pour confirmer la réservation de l'offre pass Culture est la validation du projet par le Chef d'établissement.

Celui-ci reçoit un email dès qu'une offre pass Culture est pré-réservée pour l'en informer et lorsqu'un projet est recensé. N'hésitez pas lui signaler si la date de votre activité est proche ou si l'acteur a fixé une date limite de réservation.

Pour valider il lui faudra aller dans l'onglet « Etablissement » et sélectionner « suivi pass Culture ».

=> En face du nom du projet il aura une icône « valider » sur laquelle cliquer.

The screenshot displays the Adage web application interface. At the top, a dark blue navigation bar contains the Adage logo, a menu with 'Etablissement', 'Recensement', 'Monter son projet', 'Ressources', and 'Mon compte', and a user profile section for 'COMPTÉ TEST' with a 'DECONNEXION' link. A dropdown menu is open under 'Etablissement', listing options: 'Volet culturel du projet d'établissement', 'Gestion des classes prévisionnelles', 'Gestion des classes réelles', 'Édition de documents', 'Utilisateurs', 'Demandes d'accès', and 'Suivi pass Culture', which is highlighted by a mouse cursor. Below the navigation bar, the page content shows 'Enseignement artistique' and 'Enseignement de spécialité Arts : théâtre'. A project entry is visible: 'Entrée 'Spectacle aux Étoiles' avec conférence 'La Lune... connue et inconnue' - le 23/09/2021 à 18:30'. To the right of the entry, it says 'Pré-réservé' and '860 €'. A large orange arrow points down to a 'valider' icon (a blue circle with a white checkmark) located next to the project entry.

C'est fini !

Une fois la réservation validée par le chef d'établissement, l'opération est terminée. La validation fait office de devis signé pour l'acteur,

A noter : une réservation peut être annulée jusqu'à 15 jours avant la date de début de l'activité (par le chef d'établissement). Passé ce délai, la réservation est définitive. Si le jour J la classe n'est plus disponible pour réaliser l'action culturelle, la possibilité de report est à la discrétion de l'acteur culturel.

A noter : si vous avez réservé la mauvaise offre par erreur, vous pouvez le signaler à l'acteur culturel qui peut annuler votre réservation de son côté.

Le remboursement de l'acteur culturel se fait automatiquement à compter de la date de l'événement. Si l'événement se déroule sur plusieurs dates, c'est la première date qui est retenue pour le remboursement.